



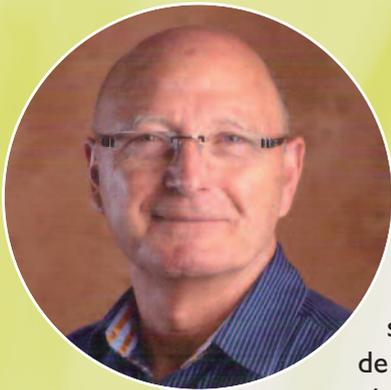
2015



Le Crevantois

Bulletin d'informations municipales





A l'occasion de la parution de ce bulletin municipal je souhaite d'abord, au nom de tous les élus, remercier les Crevantaises et les Crevantais qui nous ont accordé leur confiance pour gérer la commune durant les six années à venir.

Forte de cette confiance, c'est une équipe presque totalement renouvelée qui, sans tarder, s'est engagée dans la réalisation des projets en cours et dans l'étude de ceux à venir. Treize parmi les quinze conseillers élus n'avaient jamais exercé de mandats communaux auparavant, mais tous ont la ferme volonté de travailler avec enthousiasme au service du bien commun.

Pour cette tâche nous savons que nous pouvons compter sur les conseils de l'ancienne l'équipe municipale.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour exprimer le souhait que l'année 2015 soit aussi bonne que possible pour chacune et chacun d'entre vous, il faut garder l'espoir que la situation économique et sociale s'améliore progressivement. J'associe à mes vœux tous nos amis de Momerstroff. Cependant il faut rester lucide et bien regarder l'avenir en face.

Nous changeons d'époque avec la certitude que, dans les années à venir, les moyens des communes seront inférieurs à ceux d'aujourd'hui et surtout à ceux d'hier. Il nous faudra vivre aussi dans l'incertitude des projets du gouvernement quant au devenir des petites communes rurales comme la nôtre.

L'Etat a décidé de réduire de 25% en trois ans les subventions aux entités territoriales. De plus, il cache son désengagement dans les services publics en les transférant aux communes ou aux communautés de communes, mais sans compensation financière.

L'association des Maires de France, à l'occasion du dernier congrès a d'ailleurs alerté solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Comme la demande des habitants n'est pas à la baisse, des choix difficiles devront se faire, avec des arbitrages sans doute un peu douloureux. Pour équilibrer le budget notre marge de manœuvre est très étroite entre, d'une part la diminution des investissements et la réduction des services, et d'autre part l'augmentation de la fiscalité locale.

Bien entendu nous chercherons à limiter, dans la mesure de nos moyens, l'impact sur la population en préservant les éléments indispensables au bien vivre collectif dans notre espace de vie de qualité.

Didier MATRAS, Maire

Horaires d'ouverture de la Mairie

**Lundi et jeudi 14 h à 17 h / Mercredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h
Samedi de 9 h à 12 h**

Tél. 04 73 68 72 32 - mairie.crevantlaveine@wanadoo.fr

Site internet : www.crevant-laveine.fr

Si vous souhaitez ou ne souhaitez pas apparaître sur ce site, merci de prendre contact avec la Mairie.

Votre nouvelle équipe



1. François GARMIS
2. Alexandre PERONNE
3. Franck DEJOB
4. Didier MATRAS
5. Guy MUCHEMBLED
6. Thierry CHARLES
7. Jean-Christophe ROBILLON
8. Richard BARTHELEMY

9. Candice CHARVET
10. Michelle FAYON
11. Agnès LAVEST
12. Fabrice SURLEAU
13. Micheline SAUVANET
14. Sylvie EXBRAYAT
15. Patrick GAYMARD

Votre nouvelle équipe

Maire : Didier MATRAS

1^{ère} adjointe : Agnès LAVEST, cadre de vie, communication, animation, action sociale, espace public

2^{ème} adjoint : François GARMIS, services techniques, réseaux - voirie

3^{ème} adjoint : Guy MUCHEMBLED, services scolaires, équipements sportifs, sécurité - sûreté

4^{ème} adjoint : Jean-Christophe ROBILLON, bâtiments, assainissement, environnement, sécurité - sûreté

Les commissions communales

- **Voies et réseaux** : Patrick GAYMARD, François GARMIS, Thierry CHARLES, Guy MUCHEMBLED et Jean-Christophe ROBILLON
- **Bâtiments** : Franck DEJOB, Jean-Christophe ROBILLON, Candice CHARVET et Thierry CHARLES
- **Services scolaires** : Fabrice SURLEAU, Micheline SAUVANET et Sylvie EXBRAYAT
- **Animation** : Micheline SAUVANET et Sylvie EXBRAYAT
- **Communication** : Candice CHARVET et Alexandre PERONNE
- **Environnement et assainissement** : Alexandre PERONNE, Patrick GAYMARD, Jean-Christophe ROBILLON et Guy MUCHEMBLED
- **Service social** : Sylvie EXBRAYAT et Michelle FAYON
- **Médiathèque/Bibliobus** : Micheline SAUVANET et Agnès LAVEST
- **Bulletin municipal** : Michelle FAYON, Sylvie EXBRAYAT et Candice CHARVET
- **Secours incendie** : Didier MATRAS
- **Équipements sportifs** : Richard BARTHELEMEY et Fabrice SURLEAU
- **Don du sang** : Micheline SAUVANET et Richard BARTHELEMY
- **Délégation militaire** : Guy MUCHEMBLED
- **Finances** : Michelle FAYON
- **CCAS** : Micheline SAUVANET, François GARMIS, Sylvie EXBRAYAT
- **Commission Appels d'Offres** : Didier MATRAS, Candice CHARVET, Guy MUCHEMBLED, Agnès LAVEST (titulaires), Thierry CHARLES, Richard BARTHELEMY, Fabrice SURLEAU (Suppléants)
- **Référent fourrière animale** : Jean-Christophe ROBILLON
- **Commission Patrimoine Communal** : Franck DEJOB, Agnès LAVEST, François GARMIS, Micheline SAUVANET, Patrick GAYMARD

Répartition géographique des Conseillers municipaux

Richard BARTHELEMY Fabrice SURLEAU	La Croix-Mozat • Chez Mozat
Thierry CHARLES	Fontpanade • Les Boules • Chez Table
Candice CHARVET	Chez Faye • Les Minaux • Chez Finet • Chez Thuret
Sylvie EXBRAYAT Jean-Christophe ROBILLON	Les Petites et Grandes Escolives • Les Taligères • Les Jolys • Landas
Michelle FAYON Franck DEJOB	La Brousse • Chez Barry
François GARMIS	Chez Montaneix • Chez Peyrot
Patrick GAYMARD	Chez Fervel • Les Raynauds • Les Blanchards • Les Pantalons • La Moutade Route de Bigons • Impasse du Four
Agnès LAVEST	Square Jean Moulin • Rue de l'Étang Garmy • Rue des Six Pierres Impasse des Vignes • Rue du Bajolet • Route de Thiers • Montagne
Guy MUCHEMBLED	La Terrasse Haute et Basse • Rosse • Lachas • Les Turgons • Beaumoutin
Alexandre PERONNE	Allée des Chênes • Rue de Laveine • Route de la Goutte d'Orgiat (haut) Rue de la Mairie • Rue de la Côte • Impasse du Pigeonnier
Micheline SAUVANET	Route de Crevant • Impasse des Sources • Route de la Goutte d'Orgiat (bas) Allée de la Bresle • Rue de la Croix d'Allier • Les Bardins • La Plage

Les syndicats intercommunaux

Communauté de communes Entre Dore et Allier : Didier MATRAS et Agnès LAVEST

Syndicat Dore Allier (eau potable) : François GARMIS et Agnès LAVEST

Syndicat aide à domicile : Michelle FAYON, Franck DEJOB et Sylvie EXBRAYAT

Syndicat Collège Maringues : Jean-Christophe ROBILLON et Patrick GAYMARD

SIE Lezoux électricité : Thierry CHARLES et Franck DEJOB

EPF SMAF : Guy MUCHEMBLED et Thierry CHARLES

Mission locale espace jeunes Thiers : Sylvie EXBRAYAT et Richard BARTHELEMY

Commission appels d'offres : Didier MATRAS, Agnès LAVEST, Candice CHARVET et Guy MUCHEMBLED

Comité SAGE : Thierry CHARLES et Franck DEJOB

SBA : Sylvie EXBRAYAT et Guy MUCHEMBLED

Commission des impôts directs : Michelle FAYON

Affaires militaires : Guy MUCHEMBLED

Budget

Le Budget constitue l'acte politique majeur de la vie communale.

Il est établi pour l'année civile, et doit être voté avant le 31 mars.

Le Maire est responsable de sa préparation, qu'il réalise avec les élus.

Le budget est ensuite voté en séance, et est transmis au percepteur et à la sous-préfecture.

Nous pouvons apporter des modifications en cours d'année, et celles-ci sont soumises au vote du conseil.

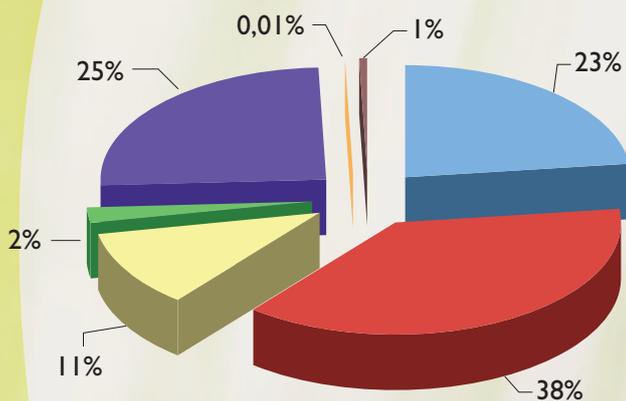
Le Budget répond à des règles très précises. Il est divisé en deux parties :

1) La section fonctionnement enregistre les recettes et les dépenses courantes,

2) La section investissement enregistre les dépenses et les recettes importantes donnant de la valeur au patrimoine de la commune.

Ce sont ces documents qui vous sont présentés sous une forme simplifiée, à la date du 31 décembre 2014.

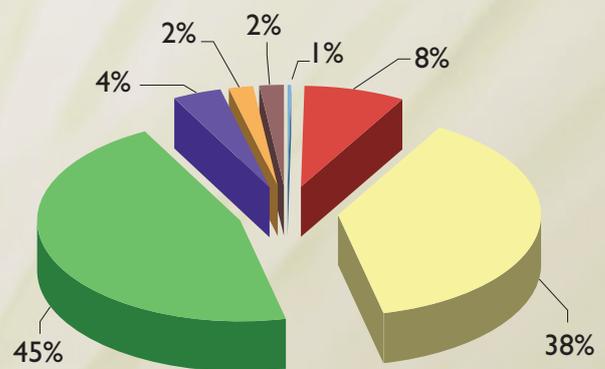
Dépenses de fonctionnement



Charges à caractère général	154 730 €	soit 23%
Charges de Personnel	256 094 €	soit 38%
Autres charges de gestion	73 506 €	soit 11%
Charges financières	15 546 €	soit 2%
Virement à la Section investissements	170 715 €	soit 25%
Charges exceptionnelles	26 €	soit 0,01%
Opérations d'Ordre	3855 €	soit 1%

674 475 €

Recettes de fonctionnement

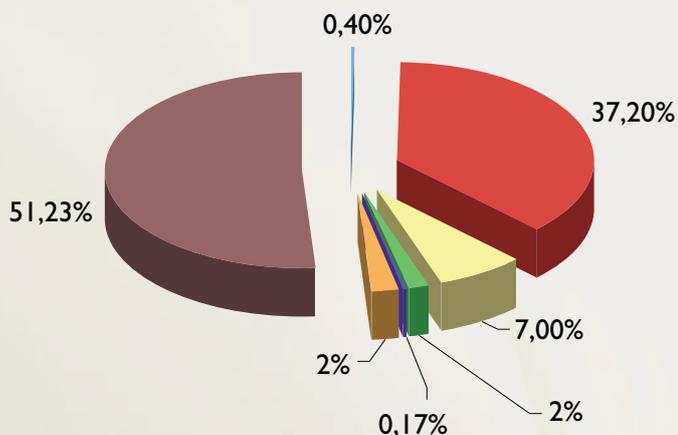


Atténuation des Charges	2420 €	soit 1%
Produits de Service	54 087 €	soit 8%
Impôts et Taxes	256 303 €	soit 38%
Dotations de l'Etat	309 848 €	soit 45%
Autres produits de gestion	26 394 €	soit 4%
Produits exceptionnels	12 742 €	soit 2%
Travaux en régie	12 681 €	soit 2%

674 475 €

Budget

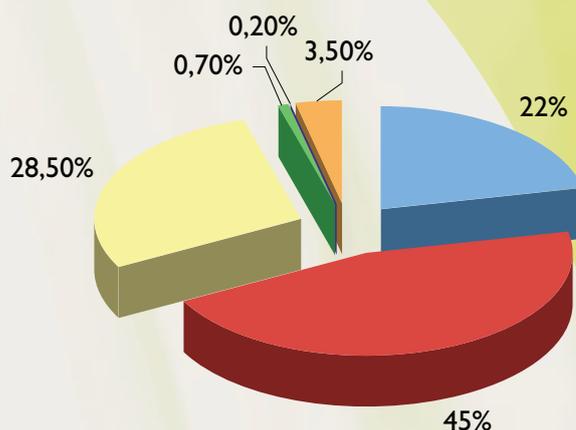
Dépenses d'investissements



- Déficit n-1 2 430 € soit 0,4%
- Immobilisations 222 956 € soit 37,20%
- Emprunts 41 942 € soit 7%
- Immobilisations financières 11 306 € soit 2%
- Caution 1 025 € soit 0,17%
- Travaux en régie 12 681 € soit 2%
- Excédent pour 2015 : 306 888 € soit 51,23%

599 229 €

Recettes d'investissements



- Subventions 129 432 € soit 22%
- Dotations de l'Etat 273 140 € soit 45%
- Virement de la section de fonctionnement 170 715 € soit 28,50%
- Transfert entre sections 3 855 € soit 0,70%
- Caution 1 086 € soit 0,30%
- Produits de cessions 21 000 € soit 3,50%

599 229 €

Montant total du budget : 1 102 989 €

L'excédent dégagé de 307 000 € est destiné en partie à régler les travaux de goudronnage et l'achat des fosses préfabriquées installées au cimetière pour un montant global de 136 000 €.

Face à la diminution des dotations de l'Etat, la rigueur sera de mise en 2015. Nous devons être attentifs à la maîtrise des charges de fonctionnement.

Taux d'imposition des taxes locales pour

- Taxe d'habitation : 12,78 %
- Taxe Foncier bâti : 17,24 %
- Taxe Foncier non bâti 69,26 %

Nouveaux rythmes scolaires et temps d'activités périscolaires (TAP)



Depuis la rentrée scolaire 2014, une nouvelle législation concernant les rythmes scolaires a été mise en place.

Pour ce faire la commission des écoles s'est réunie avec l'équipe enseignante, les parents d'élèves et le conseil d'école afin de connaître les attentes et les questions de tous.

Ceci a engendré pour certains personnels une réorganisation, une augmentation du temps de travail et un coût supplémentaire pour notre commune.

Les enfants se rendent à l'école quatre jours et demi par semaine : lundi, mardi et jeudi 9h00-12h00 / 13h30-16h30, mercredi et vendredi 9h00-12h.

Le TAP s'organise le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30 divisé en deux sessions de 1h30 afin de permettre aux parents de récupérer leurs enfants entre les deux sessions.

Le TAP est encadré par Mmes CHAUFFOUR et ROBILLON.

Actuellement, diverses activités sont pratiquées telles que :

- Création d'objets en papier, en carton.
- Initiation au respect de l'environnement par du personnel formé au sein du SBA (Syndicat du Bois de l'Aumône).
- Eveil à l'anglais par une personne d'origine galloise à titre bénévole pour les enfants à partir du CP.
- Histoires contées.
- Lecture.

Nous étudions la possibilité de proposer d'autres activités :

- Atelier de patchwork
- Initiation aux premiers secours
- Jeux de société
- Cours de jardinage
- Eveil musical
- Apprentissage de la langue portugaise
- Nous avons investi dans du matériel pour des activités physiques et sportives.

Durant l'année, la commission école du conseil municipal s'efforce de mettre en place de nouvelles activités ludiques à proposer aux enfants.

Cela représente un coût important pour notre commune. Nous recherchons des personnes bénévoles plutôt que des intervenants extérieurs dont le coût des prestations s'avère élevé (environ 40 €/h pour 10 enfants par atelier).

Par ailleurs il est demandé une participation financière de 1 € par session d'1h30 aux parents dont les enfants participent au TAP.

La commission école reste à votre écoute pour toutes propositions d'activités. Tous les bénévoles sont les bienvenus afin qu'ils puissent transmettre leurs savoirs aux enfants.

Notre priorité reste l'épanouissement culturel, social et sportif des enfants.



Rentrée scolaire

EFFECTIFS DE L'ECOLE - Rentrée 2014/2015

L'école compte 149 élèves cette année scolaire, répartis ainsi :

Maternelle :

Petite section :	25
Moyenne section :	15
Grande section :	15

Primaire :

CP :	24
CE1 :	26
CE2 :	20
CM1 :	11
CM2 :	13



Amicale de l'école

L'année 2013/2014 s'est vue animée d'un minimum de manifestations mais suffisantes pour couvrir tous les frais engendrés.

Petit bilan de l'année écoulée :

- L'arbre de Noël a offert de nombreux articles de jeux d'extérieur et d'intérieur (parachute, kit de motricité, ballons de foot, basket, rugby, élastiques, cordes à sauter, jeux de sociétés...) pour les activités des enfants à l'école.
- Le loto a été notre tremplin. Vous avez été nombreux à y participer et nous vous en remercions.
- Le spectacle et la kermesse signent la fin de l'année avec, pour les enfants, des jeux, des cadeaux...

Les sorties scolaires :

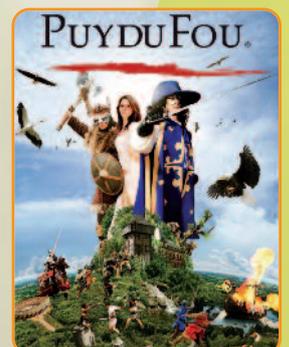
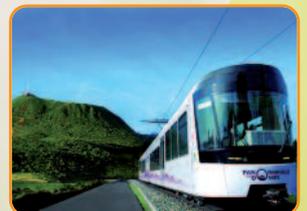
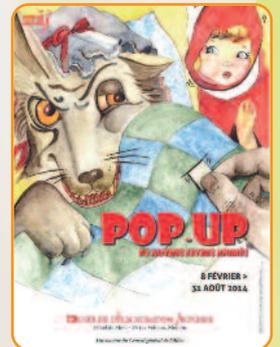
- Une sortie au musée de l'Illustration de Moulins pour les classes de maternelle.
- Une sortie cinéma et une sortie au Panoramique des Dômes au Puy-de-Dôme pour les CP et CE1.
- Une sortie au Grand Parc du Puy du Fou pour les CE2, CM1 et CM2.

Reprise des activités :

- Arbre de Noël, le jeudi 18 décembre 2014.
- Loto, le samedi 14 mars 2015.
- Spectacle et kermesse, le samedi 20 juin 2015.

Nous vous attendons nombreux et vous souhaitons une bonne rentrée associative.

L'équipe du bureau de l'Amicale de l'école de Crevant-Laveine.



Les Travaux et Acquisitions



Goudronnage



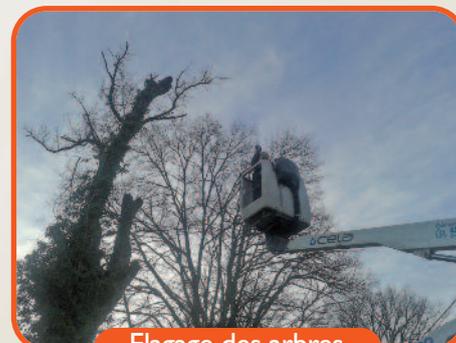
Aménagement du rond-point
des Six Pierres



Local des employés communaux



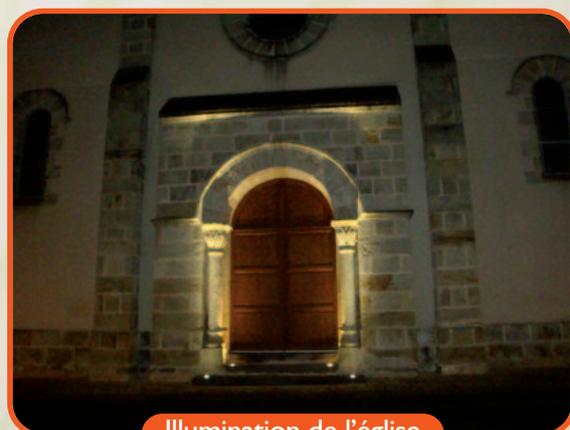
Entretien des chemins



Elagage des arbres



Fosses préfabriquées au cimetière



Illumination de l'église

Ralentisseurs devant l'école



Les Travaux et Acquisitions



Réaménagement container verre à la Croix-Mozat



Achat nouveau tracteur



Entrée école, nouveau sens de circulation

- Réfection de l'appartement de la Croix-Mozat
- Mise aux normes électriques
- Achats divers : frigo pour la salle polyvalente, sono, lave-linge et sèche linge.
- Assainissement Chez Barry

La Cabonne

Situé au lieu-dit la Cabonne, cet endroit était initialement destiné au dépôt des déchets verts et des gravats des habitants de la commune. Depuis fort longtemps, il a été constaté de nombreuses dérives et incivilités telles que des dépôts d'ordures ménagères, pneumatiques, produits hydrocarbures, matériel informatique et HIFI, mobilier, etc...

C'est pourquoi, dans sa délibération du 16 mai 2014, le Conseil Municipal a voté la fermeture de ce site, en premier lieu pour des raisons sanitaires et environnementales, mais aussi parce que l'autorité préfectorale peut interpellier la commune et l'obliger à nettoyer cette déchetterie sauvage à ses frais.

Le traitement aurait alors un coût que notre municipalité ne pourrait supporter.

Le site est donc fermé par Arrêté Municipal. Réhabilité et comblé par des déchets inertes qui seront recouverts de terre végétale, il deviendra une prairie.

Le non-respect de cet arrêté est constitutif d'une infraction pénale susceptible d'entraîner des poursuites.

Nous comptons sur la compréhension de tous.



Brèves



Visite de Monsieur le Sous-Préfet



Rencontre avec les Crevantois
Mr le Maire et l'équipe municipale ont réuni les habitants de chaque secteur de la commune afin de se présenter et d'échanger.



Départ à la retraite de Mme GIBRAT
Le 07 novembre 2014, le Conseil municipal et les collègues de Mme Florence GIBRAT se sont réunis pour lui souhaiter un bonne retraite.



Installation container à linge, chaussures, sacs, à côté de l'Eglise



Incendie à la Croix-Mozat



Un défibrillateur a été installé sur la façade de la salle polyvalente, proche de la porte d'entrée principale. Cet endroit a été choisi en raison de la proximité de l'école et du pôle commercial



Syndicat intercommunal du Collège de Maringues

Pour information, la rentrée scolaire 2014-2015 au collège Louise Michel s'est faite dans des locaux entièrement rénovés par le Conseil Général. L'inauguration a eu lieu en octobre 2014.



Commémoration



Après délibération du Conseil Municipal en date du 06 juillet 1919, ce monument est construit au lieu-dit Etang Garmy, par Mr Peyrin-Groslier tailleur de pierres à Marignac



GANEÇA

Les Bourrards
63350 BULHON
Tél./Fax : 04 73 73 96 78
e-mail : ganeca63@orange.fr

Un grand merci à GANEÇA qui a réalisé ce dessin original et l'a offert pour ce numéro du bulletin municipal.

Commémoration

Cent ans après...

Qui, parmi nous, n'a connu une famille meurtrie par la guerre de 1914-1918 ?

60 millions de soldats y ont pris part, 11 millions de personnes sont mortes et environ 20 millions ont été blessés. A divers degrés, tous les continents sont impliqués, même si la majorité des opérations militaires se déroulent en Europe.

En 1914, l'Europe domine le Monde, les grandes puissances rivalisent entre elles.

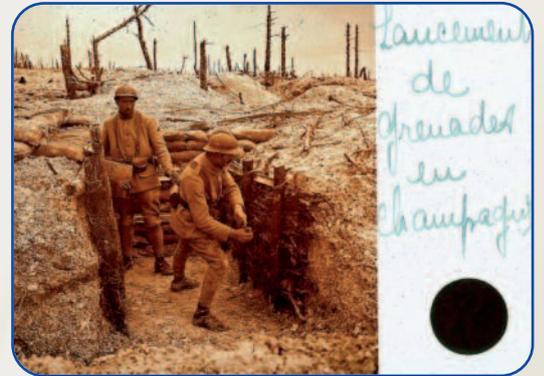
Malgré le nombre important de puissances engagées dans le conflit dès les premiers mois de la guerre (Allemagne, Autriche Hongrie, Italie, Turquie, Bulgarie, Serbie, Russie, France, Grande Bretagne, Roumanie), l'affrontement est essentiellement franco-allemand.

L'Allemagne déclare la guerre à la France le 3 août 1914 et prévoit de battre celle-ci en 6 semaines.

Alors que les troupes françaises se dirigent vers le Nord et l'Est du pays, les Allemands s'engouffrent dans la vallée de l'Oise. Le 31 août 1914, ils sont à Compiègne, le 2 septembre, à Soissons, Senlis et Meaux, le 3 septembre, ils entrent dans Reims. Afin d'arrêter la progression de ces troupes ennemies, le commandant des armées françaises déclenche la bataille de la Marne, contre-offensive victorieuse, qui délivre Eprenay le 11 septembre, Reims le 13 septembre, mais qui ne suffit pas à envoyer l'adversaire hors des frontières.

Alors, c'est le commencement de la guerre des tranchées qui va durer près de quatre ans et engendrer d'immenses pertes humaines et des destructions massives de sites urbains, industriels et agricoles.

Cette guerre des tranchées est une guerre d'usure.



En Août 1914, c'est l'échec de l'offensive française en Lorraine et dans les Ardennes et début Septembre éclate la première bataille de la Marne.

Fin Mai 1915, l'Italie entre en guerre aux côtés de la France et du Royaume-Uni.

En juillet 1916, se déroule également la bataille de la Somme. Les alliés lancent une grande offensive, mais les mitrailleuses allemandes bloquent l'attaque. Il en coûte plus de 900 000 morts des 2 côtés.

De Février à Décembre 1916 se déroule la bataille de Verdun. Sur le front, les soldats vivent dans des conditions d'hygiène sordides, les

morts sont nombreux (300 000 de chaque côté). Leur courage leur vaut le surnom de « Poilus ». Verdun demeure le symbole de cette guerre dans la mémoire des hommes.

De 1915 à 1916, c'est aussi le génocide arménien. Ce peuple est accusé par la Turquie de collaborer avec l'ennemi russe. Le gouvernement turque désarme les soldats arméniens et ordonne leur déportation et leur extermination. C'est un des premiers génocides du xx e siècle qui fait environ un million de morts.

L'année 1917 connaît l'entrée en guerre des Etats-Unis aux côtés de la France et du Royaume Uni, mais c'est l'échec de la bataille de l'Aisne le 16 avril. L'offensive du Chemin des Dames a lieu le 7 avril 1917. C'est un cuisant échec car l'artillerie française n'est pas suffisamment préparée.

En mai/juin, la France connaît une vague de grèves. C'est l'entrée en guerre de la Grèce aux côtés des alliés.

Cette année, la Russie se retire et signe une paix séparée avec l'Allemagne.

En 1918, le Général Foch est à l'origine de la contre-offensive qui aboutit à la victoire de la seconde bataille de la Marne, puis à la capitulation de l'armée allemande. C'est la signature de l'armistice.

Cette année connaît l'apogée de l'épidémie de grippe espagnole.

Commémoration

Le 18 janvier 1919 débute la conférence de la paix à Versailles. La signature du traité a lieu le 28 juin. Le 14 juillet de la même année, les Français victorieux défilent à Paris.

Le 11 novembre 1920 a lieu le transport des restes du Soldat Inconnu à l'Arc de Triomphe.

Les Moyens

Pour combattre l'ennemi, les soldats disposent de fusils et de canons. Sur les champs de bataille, l'arme la plus redoutable est la mitrailleuse. L'arme idéale pour les combats rapprochés est la grenade. Les deux camps utilisent également beaucoup de mines.

Les gaz asphyxiants apparaissent en 1915 (gaz moutarde ...). C'est aussi le début de l'aviation utilisée en reconnaissance, alors qu'à partir de 1917 elle sert aux bombardements.

La première attaque de chars a lieu en 1916 dans la Somme.

A partir de 1918, le tandem « avion-char » des alliés va détruire l'infanterie (ensemble des unités militaires devant combattre à pied) allemande.

L'action des femmes :

Elles fabriquent en quatre ans, 300 millions d'obus et 6 milliards de cartouches. Certaines distribuent le courrier, s'occupent des tâches administratives et conduisent les véhicules de transport.

Beaucoup de jeunes femmes s'engagent comme infirmières dans les hôpitaux. Certaines sont marraines de guerre, écrivent des lettres d'encouragement aux soldats et leur envoient des colis.

Dans les campagnes, les femmes s'occupent des travaux agricoles.

L'après-guerre a constitué un retour à la vie normale pour ces femmes qui avaient connu un début d'émancipation.

Les conséquences humaines :

C'est sur le sol français que les combats sont les plus dévastateurs.

La France compte environ 1.4 million de soldats tués soit 10% de la population active masculine et plus de 25% des hommes ayant entre 18 et 27 ans, et entre 200 000 et 300 000 morts civils.

En conséquence, malgré la récupération de l'Alsace-Lorraine, la France ne compte plus en 1919 que 38.7 millions d'habitants, dont 3 à 4 millions de blessés (y compris 1.1 million d'invalides ou mutilés).

La France doit attendre 1950 afin de retrouver sa population d'avant-guerre.



Les conséquences matérielles :

Des villages entièrement détruits n'ont jamais été reconstruits.

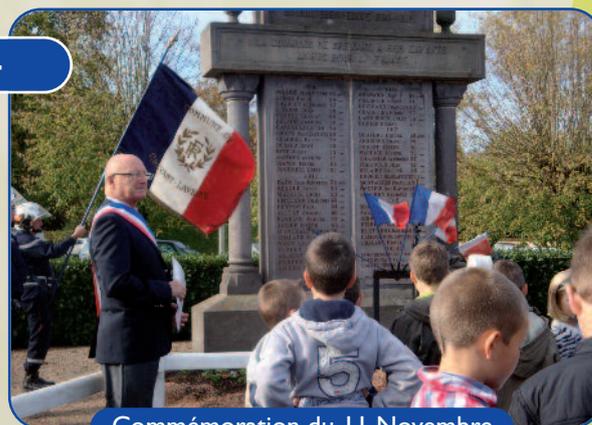
3 millions d'hectares de terrain sont déclarés impropres à l'agriculture.

Les sols trop dégradés sont reconvertis en « forêts de guerre » devenues aujourd'hui de hauts lieux de mémoire.



Commémoration du 8 Mai

2014



Commémoration du 11 Novembre

Etat civil

Naissances



Le 15 Janvier est né à Thiers, **Timéo**, de Laura COULOUMY et Jérôme **ROUTHIER**, domiciliés "La Brousse"

Le 06 mai est né à Beaumont, **Nolan Lucien**, de Céline MARTIN et Francisco José **VIEIRA**, domiciliés 3 route de Crevant

Le 04 mai est née à Clermont-Fd, **Marilou Hélène Sylvie**, de Maryline BROUSSE et Marc **VOULHOUX** domiciliés "La Brousse"

Le 06 mai est né à Thiers, **Enzo**, de Angéline HORN et Paul **DOER**, domiciliés "La Beaume"

Le 27 juin est né à Clermont-Fd, **Hugo**, de Virginie **DUPIN**, domiciliée "La Terrasse Basse"

Le 25 juillet est né à Clermont-Fd, **Morgan Maxence**, de Pascale THEILLOL et Frédéric **PION**, domiciliés "Le Champ des Arbres"

Le 26 juillet est né à Thiers, **Sullivan Christophe**, de Christina et Sébastien **HORN**

Le 09 août est né à Clermont, **Arthur René Antoine**, de Camille FOURY et Pierre **MONIER**, domiciliés "Montagne"

Le 19 août est né à Beaumont, **Arthur Raphaël**, de Marion DAJOUX et Nicolas **MEUNIER**, domiciliés "La Terrasse Basse"

Le 30 septembre est né à Clermont-Fd, **Kayron Joseph Jean**, de Laurence BONY et Jessie **HORN**, domiciliés "La Beaume"

Le 02 octobre est née à Clermont-Fd, **Milana Juliette**, de Nelly MICHAUD et Florent **BILEN**, domicilié "2 rue de la Côte"

Le 23 décembre est né à Clermont-Fd, **Augustin Francis Roland ROUANET**, dont les parents sont domiciliés 24 route de Crevant

Mariages

Le 07 juin de **Jennifer GORRY**, artisan maroquinier et **Frédéric JOURDAN**, mécanicien verrier, résidant 1 impasse des Sources, domiciliés 3 allée des Plantades - CULHAT

Le 05 juillet de **Aurélie MENTANI**, assistante d'éducation et **Michaël GORRY**, technico-commercial, résidant "Les Blanchards", domiciliés 29 ter rue Ernest Laroche - PUY-GUILLAUME

Le 12 juillet de **Aurélia MARLIER**, sans profession et **Franck JOURDAN**, résidant "La Croix-Mozat", domiciliés 158 chemin de la Salade Ponsan - TOULOUSE



Décès

Le 15 septembre est décédée à Thiers, **Suzanne ROBIN**, veuve POURTIER, 85 ans, domiciliée "Les Bigons"

Le 06 août est décédé à Riom, **Paul ROUX**, 83 ans, domicilié "Chez Thuret"

Le 15 septembre est décédé à Crevant-Laveine, **Pierre TAILLARDAT**, 75 ans, domicilié "La Croix Mozat"

Le 29 octobre est décédé à Crevant-Laveine, **Roger PICQ**, 83 ans, domicilié "Chez Peyrot"

Le 11 novembre est décédé à Crevant-Laveine, **Hugues JOLY**, 67 ans, domicilié Hammamet (Tunisie)

Le 29 novembre est décédée à Vichy, **Lucienne BECHON**, veuve JOBERTON, 90 ans, domiciliée "Chez Table"

Le 20 décembre est décédée à Maringues, **Jeanne CHALARD**, veuve BOURNAT, 111 ans, domiciliée "Chez Barry"

Vie associative

Association Communale de Chasse Agréée

Conformément à l'article L.422-2 du code de l'environnement, les ACCA ont pour missions :

- d'assurer une bonne organisation technique de la chasse
- de favoriser sur leur territoire le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un véritable équilibre agro-sylvo-cynégétique
- de favoriser l'éducation cynégétique de leurs membres
- de favoriser la régulation des animaux nuisibles
- de veiller au respect des plans de chasse en y affectant les ressources appropriées
- d'apporter la contribution des chasseurs à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages

EXCEPTIONNEL
un sanglier de 113 Kgs tué en Septembre 2014.



Du jamais vu sur Crevant !

Nous menons des actions qui vont dans ce sens.

- Protection des semis par des tirs de corbeaux
- Protection des prairies ou cultures par des battues de dissuasion au sanglier
- Protection des élevages de volailles par piégeage des renards et martres à la demande des éleveurs
- Prélèvements sanguins sur les chevreuils abattus dans le cadre d'une étude menée par la DSV (Direction des Services Vétérinaires) et la FDC (Fédération Départementale des Chasseurs). Le but est de savoir si cette population est porteuse de virus pouvant infecter les espèces domestiques.
- Signalement des mortalités suspectes (comme les pigeons cette année)
- Informations sécurité en battues.

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Gilles PERISSEL

Vice Président : Gérard PICQ

Secrétaire : Eric ARTUS

Trésorier : Denis JOURDAIN

Trésorier adjoint : Jean Marc MOREL

Commissaires aux comptes : François GARMIS et Didier CHAUFFOUR

Membres : Thierry CHARLES et Eric PONTUS

LES EFFECTIFS

Sociétaires : 49

1/2 sociétaires : 14

Cartes annuelles : 16

Le nombre de chasseurs reste stable d'une saison sur l'autre.

DATES 2015 A RETENIR :

Dimanche 26 avril : Repas annuel offert aux propriétaires et à leurs épouses possédant plus de trois hectares sur le territoire de la commune.

Dimanche 28 juin : Assemblée générale

Dimanche 19 juillet : Méchoui

Nous remercions tous ceux qui, moyennant participation, soutiennent notre association lors des repas.

Assemblée générale Juin 2014



Vie associative

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le 7 décembre 2014, la nouvelle équipe de bénévoles du CCAS (composée de François GARMIS, Micheline SAUVANET, Sylvie EXBRAYAT, Marie-France BERTON, Danielle CORNET, Nadine CANTARELLI, Bernard JOURDAN et Madeleine FIALON) a organisé le goûter offert aux personnes âgées de plus de 70 ans.

Soixante-cinq personnes avaient répondu présentes à ce rendez-vous annuel se déroulant dans une ambiance conviviale.

Après avoir dégusté de délicieuses brioches aux pralines et tartes à la bouillie autour d'une boisson, chacun est reparti avec son colis et sa boule de pain préparée par nos boulangers amateurs Armel ALZAIX, Bernard JOURDAN et Alain SAUVANET.



Les Crevantois qui n'avaient pu être présents ont reçu leurs colis distribués à domicile par les bénévoles du CCAS et il en a été de même pour les résidents des maisons de retraite.

Cette année, la mairie a distribué 120 colis.

Ces deux actions seront reconduites en 2015. Nous en profitons pour rappeler que pour en bénéficier il faut être âgé de 70 ans et avoir sa résidence principale dans la commune.



Bibliothèque

Cette année, la bibliothèque a vécu deux temps forts :

- Le premier est ce que l'on appelle le « désherbage ». En effet, en juin, M. LACAS, responsable du projet de la Médiathèque Intercommunale, est venu aider les bénévoles à trier les livres. Après cette phase de tri (qui consiste à garder des livres qu'un large public apprécie, tout en tenant compte de leur ancienneté), un certain nombre d'ouvrages n'ont pas été retenus et le Conseil Municipal a accepté d'en faire don à une association du BENIN.
- Le second temps fort a été le déménagement de la bibliothèque mi-septembre. Désormais, elle est située au pôle commercial, derrière la Poste, afin d'être plus proche des lecteurs et des enfants de l'école.

Nous vous rappelons que l'entrée est libre, que l'adhésion est gratuite et que vous pouvez emprunter aussi bien des livres pour adultes que pour enfants mais aussi des DVD.

La plupart de ces documents sont mis à disposition par la Médiathèque Départementale.

Alors venez nous rendre visite les mercredis de 11h30 à 12h15.

Les bénévoles vous souhaitent une bonne année 2015.



Vie associative

Le Comité des Fêtes

vous présente ses meilleurs vœux 2015

LES MEMBRES DU BUREAU

- Présidente Sandrine MICHEL
- Secrétaire Marie-Thérèse GIRARD
- Secrétaire Adjointe Fabienne FROMAGER
- Trésorière Christine ROLLAND

Au cours de l'année écoulée nous avons pu organiser plusieurs manifestations avec l'aide de nombreux bénévoles. Nous les en remercions chaleureusement car ils nous ont permis de réaliser tous ces moments de convivialité et de partage.

Les réjouissances ont débuté au mois de Février par un bal où tous ont pu danser et s'amuser jusqu'au bout de la nuit.

Le 2 mars, nous avons donné rendez-vous aux prémices du printemps afin de nous permettre d'accueillir sur notre commune de nombreux pèlerins. Ils ont pu découvrir la beauté de nos sentiers et profiter de la saveur des douceurs préparées par nos boulangers crevantois.

Un samedi soir à Crevant ! Que peut-on bien faire ? surtout un 17 mai !!! Et bien on s'amuse, on mange et on danse. De nombreux convives ont passé une bonne soirée et sont repartis satisfaits.

Ce sont des Oh, des Ah, des rires et des applaudissements qui ont animé notre journée du 14 juillet. Petits et grands s'étaient donnés rendez-vous pour : chiner, s'amuser, danser, se promener en calèche et découvrir les installations que nous avons préparées ensemble, membres du comité et bénévoles.

La fête communale continue de vous étonner et de vous réjouir d'année en année. Nous resterons toujours mobilisés afin de satisfaire le nombre croissant de visiteurs.

C'est également l'occasion pour nous de vous faire découvrir les différentes activités que nous proposons sur l'année : cours de country et de zumba avec démonstration à la clé.

Nous vous donnons donc rendez-vous l'année prochaine et toutes les idées et participations sont les bienvenues.

Enfin, c'est vrai, il est arrivé un peu en avance, mais il a fait un petit détour pour nous : LE PERE NOEL s'est arrêté à Crevant-Laveine le 14 décembre pour notre MARCHE DE NOEL.

Nous l'avons accueilli dans un décor fait spécialement pour lui par de petites mains très travailleuses : Christelle Pentecôte et Cathy Francolon que nous remercions chaleureusement.

Les enfants ont pu immortaliser leur rencontre et passer leur commande, tandis que les visiteurs ont trouvé des idées cadeaux en flânant parmi les nombreux exposants.

Pour cette journée bien remplie en surprises et saveurs (aligot, vin chaud et crêpes), nous vous remercions de votre

visite, de votre aide et nous n'oublions pas que sans vous ceci ne pourrait exister.

Merci. Nous vous attendons pour une nouvelle année !



Vie associative

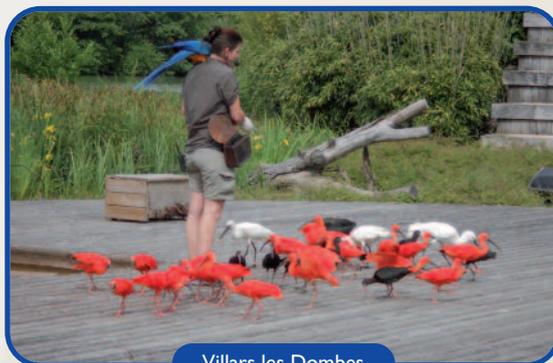
Le Club le Lienne

Le Président, le bureau et les membres du Club le Lienne vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015.

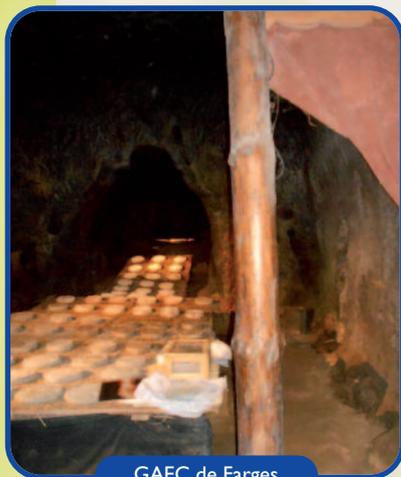
Notre Club compte 105 adhérents. Nos manifestations rencontrent toujours autant de succès. Les adhérents se réunissent tous les vendredis (sauf en août) à la salle du Bajolet pour belote et marche. Toute personne désirant rejoindre le club est la bienvenue. Nous remercions la Municipalité pour la mise à disposition de la salle du Bajolet pour nos réunions du vendredi.

NOS SORTIES 2014 :

- Jeudi 27 mars : repas Auberge des Roux (rapoutet)
- Mardi 21 mai : voyage à Villars les Dombes
- Jeudi 21 juin : repas Grenouilles à Beau Rivage
- Jeudi 24 juillet : feu d'artifice au Volcan de Lemptégy, visite du GAEC de Farges et cave troglodyte
- Jeudi 02 octobre : goûter afin d'honorer nos adhérents de plus de 80 ans
- Jeudi 18 décembre : repas de Noël au Feu de Bois à Orléat



Villars les Dombes



GAEC de Farges

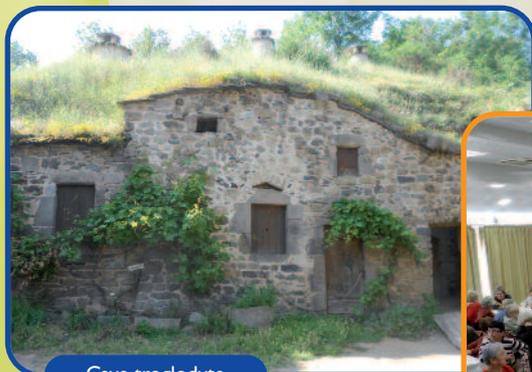
NOS MANIFESTATIONS :

- 5 thés dansants, 2 concours de belote et un loto pour nos adhérents

MANIFESTATIONS PREVUES POUR 2015 :

- Vendredi 09 janvier : assemblée générale et galette des rois
- Dimanche 11 janvier : thé dansant avec l'orchestre Damien Chaucot
- Vendredi 20 février : loto des adhérents du Club
- Mardi 10 mars : concours de belote
- Lundi 06 avril : thé dansant animé par Sébastien Chazelle
- Lundi 25 mai : thé dansant animé par Bernard Dauphant
- Dimanche 11 octobre : thé dansant animé par Vive le Musette
- Mardi 03 novembre : concours de belote
- Dimanche 22 novembre : thé dansant avec l'orchestre Jérôme

SORTIES PREVUES EN 2015 : 3 repas et 2 voyages ...



Cave troglodyte



Galette du Club



Repas Rapoutet

Vie associative

Centre d'Intervention Crevant-Laveine / Bulhon / Vinzelles

Vous souhaitez devenir Sapeur-pompier Volontaire ?

Nous serions heureux de vous accueillir (femme ou homme) dans notre équipe. Vous recevrez une formation incendie et de secours à personne. Cela ne vous prendra que quelques heures par semaine.

Informez-vous auprès des Sapeurs-pompiers par courrier adressé à l'Etang Garmy 63350 Crevant-Laveine ou venez au Centre d'Intervention lors d'une manœuvre le premier dimanche de chaque mois.

Un renseignement n'engage en rien ...

Les Sapeurs-Pompiers du Centre d'Intervention vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015 et vous témoignent leur reconnaissance pour l'accueil que vous leur avez réservé lors du passage des calendriers. Ils vous remercient également pour votre présence à leur traditionnel "Tripes/Beefs" qui se déroulera cette année le 22 mars 2015 à la salle des fêtes de Bulhon.



COMPOSITION DU BUREAU DE L'AMICALE

- Président : Mr SYPER Christophe
- Trésorier : Mr CANCRE David
- Président adjoint : Mr NELLY Cédric
- Secrétaire : Mme DEMANGEOT Danièle

Contact : amicale.sapeur.pompier@gmail.com



EFFECTIF

En septembre 2014, le sapeur 1ère classe, Lauriane AUBERTIN est venue nous rejoindre. Elle vient du centre de secours de PUY-GUILLAUME.

FORMATION

Le Caporal Nicolas PUISSOCHET a suivi un stage de formateur niveau I.

ACTIVITE OPERATIONNELLE

	CREVANT	BULHON	VINZELLES
Télé-Assistance	3	4	3
Assistance à personne	26	4	9
Accident voie publique	8		2
Destruction d'insectes	19	4	4
Feu	3	3	2
Divers	4	3	
	63	18	20

Numéros d'urgence

SAMU 15 • POMPIERS 18 • GENDARMERIE 17
APPEL D'URGENCE EUROPEEN 112

Vie associative

Association Sportive de Crevant-Bulhon

L'AS Crevant-Bulhon compte cette saison environ 40 licenciés pour 2 équipes qui évoluent respectivement en 3^{ème} et 4^{ème} division de district.

Cette année, les deux équipes sont entraînées par André FERNANDEZ, qui a pour objectif de faire monter l'équipe 1 en 2^{ème} division, et à mi-championnat l'objectif reste tout à fait réalisable.

L'organigramme du club a évolué cette année : Adel CHIAB a laissé la présidence à Sébastien PLANEIX, après 6 ans de très bon travail.

Il est secondé par Jérôme PLANEIX (trésorier) et par François FIALON (secrétaire). Il est à noter que le bureau est fortement aidé d'une quinzaine de joueurs/dirigeants bien investis dans la vie du club.

Le Club essaie, et cela grâce à ses propres moyens d'accueillir au mieux, ses licenciés et adversaires sur un terrain qui s'améliore de saison en saison.



Dates des manifestations de l'ASCB pour 2015 :

- Samedi 17 janvier : Loto (salle de Crevant)
- Samedi 23 mai : repas dansant (salle de Bulhon)
- Samedi 21 novembre : Moules/Frites (salle de Crevant)

Nous vous attendons nombreux, afin de venir supporter nos équipes.

François FIALON
Correspondant de l'ASCB

Ligue contre le Cancer

CALENDRIER

- | | | |
|--------------------|------------------------------|-------------------------|
| ■ 17 janvier | JOZE | Concert-Musique |
| ■ 10 avril..... | ST-ANDRE-LE-COQ | Soirée théâtrale |
| ■ 26 avril..... | Maringues Joze Crevant | Randonnée printanière |
| ■ 4 juillet | LUZILLAT..... | Soirée Moules-frites |
| ■ 5 septembre..... | JOZE | Marche des associations |
| ■ 7 novembre | CREVANT | Paëlla dansante |



Calendrier des festivités

2015

09 Janvier	Assemblée Générale	Club Le Lierre
11 Janvier	Thé Dansant	Club Le Lierre
17 Janvier	Loto	A.S. Crevant/Bulhon
24 Janvier	Soirée Jazz	Comité des Fêtes
01 Mars	Marche des Fours	Comité des Fêtes
07 Mars	Festival des 6 Pierres	Mako Prod
10 Mars	Concours de belote	Club Le Lierre
14 Mars	Loto	Amicale de l'école
17 Mars	Don du sang	Don du sang
22 Mars	Tripes/Beef Exceptionnellement salle des fêtes de Bulhon	Amicale des Pompiers
06 Avril	Thé Dansant	Club Le Lierre
11 Avril	Soirée année 80	Comité des Fêtes
26 Avril	Repas	A.C.C.A.
17 Mai	Bal country	Comité des Fêtes
25 Mai	Thé Dansant	Club Le Lierre
20 Juin	Kermesse	Amicale de l'école
26 Juin	Représentation Modern Jazz	Comité des Fêtes
28 Juin	Assemblée Générale	A.C.C.A.
14 Juillet	Fête Communale	Comité des Fêtes
19 Juillet	Méchoui	A.C.C.A.
27 Août	Dong du sang	Dong du sang
11 Octobre	Thé Dansant	Club Le Lierre
03 Novembre	Concours de belote	Club Le Lierre
07 Novembre	Repas	Ligue contre le cancer
14 Novembre	Moules/Frites	A.S. Crevant/Bulhon
22 Novembre	Thé Dansant	Club Le Lierre
06 Décembre	Goûter	C.C.A.S.
13 Décembre	Marché de Noël	Comité des Fêtes

Infos pratiques

Adil 63



Pour toutes vos questions en matière d'habitat, de projet immobilier, de travaux d'amélioration, de vente ou location de logement, dans l'individuel ou la copropriété, demandez des conseils d'experts avant d'agir !

**Contactez le guichet unique, neutre et indépendant
l'ADIL 63 Espace INFO ÉNERGIE
à la Maison de l'Habitat à Clermont-Ferrand**

Renseignements :

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand), ou encore par le Point visio public installé dans votre communauté de communes.

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, sauf le lundi matin.

Des permanences juridiques sont assurées dans cinq villes du département :

- **AMBERT** : Annexe de la Mairie - Tél. 04 73 82 07 60.
Le 4^e mercredi de chaque mois, de 10h à 12h et de 13h30 à 16h.
- **COURNON** : Maison des Citoyens - 15, impasse des Dômes
Tél. 04 63 66 22 66. Les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 9h à 12h.
- **ISSOIRE** : Centre Social de la CAF - 15, rue du Mas - Tél. 04 73 89 17 24.
Les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois, de 9h à 12h.
- **RIOM** : Mairie annexe - 5 mail Jost Pasquier - Tél. 04 73 33 71 18.
Les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, de 9h à 12h.
- **THIERS** : 12 rue Barante - Tél. 04 73 80 90 07.
Les 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h.

ADIL 63 / Espace INFO - ÉNERGIE
129, avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 42 30 75 - Fax : 04 73 42 30 78
contact@adil63.org
Site : www.adil63.org

Elections départementales

Les dates retenues pour les élections départementales (ex-cantonales) sont le dimanche 22 mars pour le 1^{er} tour et le dimanche 29 mars pour le second tour.

Ces élections permettront de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux. À l'issue de ce scrutin, le Conseil Général et les Conseillers Généraux seront dénommés respectivement Conseil Départemental et Conseillers Départementaux.

La durée du mandat est de 6 ans.

Les dates des élections régionales ne sont pas encore fixées.

Liste des assistantes maternelles

CAPORALE Sylvie	04 73 68 77 89
CARNEIRO Maria	04 73 88 12 84
CHAMPREDON Bernadette	04 73 68 65 20
CHARTIER Martine	04 73 68 65 91
GAYMARD Myriam	04 73 68 72 93
GRATELOUP Gaëlle	04 73 77 00 71
MICHEL Sandrine	04 73 73 84 31
PICOT Laëtitia	06 71 02 29 50
RAGON Séverine	04 73 68 67 79
RAY-SOALHAT Chantal	04 73 68 67 20
ROBILLON Madeleine	04 73 68 77 70
ROLLAND Christine	04 73 68 67 19
SAINT-ANDRE Béatrice	04 73 68 65 54
TAILLARDAT Jacqueline	04 73 68 77 43
TURPIN Véronique	04 73 69 37 54

Tarifs Ecole 2014/2015

CANTINE

Elèves de Crevant-Laveine et Vinzelles : 2,60 €

Elèves extérieurs : 4,40 €

Adultes : 5,70 €

TAP : 1 € pour 1h30

GARDERIE : 1,10 € la 1/2 heure

Gratuité à partir du 3^{ème} enfant du même foyer

Garderie le mercredi de 12h à 13h : gratuite

Don du sang à Crevant

Le 17 mars 2015 et le 27 août 2015.



Tarifs des concessions du cimetière communal

	SIMPLE		DOUBLE	
	Perpétuité	50 ans	Perpétuité	50 ans
CONCESSION PLEINE TERRE	350 €	200 €	650 €	350 €
CONCESSION AVEC CAVEAU (cuvelage étanche)	1400 €	1250 €	2500 €	2200 €
CAVURNE	650 €	350 €		

Bureau de Poste

Horaires d'ouverture :
du mardi au samedi : 9h - 12h15

	15 ans	30 ans	50 ans
COLOMBARIUM	250 €	450 €	650 €

Les artisans et commerçants

Restaurant

RESTO' CACTUS

Le Pont
63350 Crevant-Laveine
Tél. : 04 73 68 72 26

O BRIN DE FOLIE

Pôle commercial des Six Pierres
63350 Crevant-Laveine
Tél. : 04 73 78 58 42

Santé

IAD350 - Mme Emmanuelle RAMILLIEN

10 rue de l'Etang Garmy
63350 Crevant-Laveine
Tél. : 04 73 78 92 06 ou 06 62 26 72 03

Commences

Boulangerie Le Fournil des Délices

Pôle commercial des Six Pierres
63350 Crevant-Laveine
Tél. : 04 73 62 94 53

Les Petits Bio - M. Mathieu JALLUT

Les Petites Escolives
63350 Crevant-Laveine
Tél. : 04 63 66 81 49 ou 06 03 46 63 24

Vente asperges et sapins - M. Xavier CHOCHÉYRAS

Les Escolives
63350 Crevant-Laveine
Tél. : 06 13 45 36 19

Nutrition animale Le Trèfle

La Croix-Mozat
63350 Crevant-Laveine

Artisans

Ebéniste - M. Joël BERGER

La Croix Mozat - 63350 Crevant-Laveine
Tél. : 04 73 68 70 15 ou 06 63 44 78 79

Menuiserie du Marais - M. Alexandre CANET

Tél. : 06 45 98 97 84 ou 06 72 84 61 93

JPS TERRASSEMENT - M. Pascal SUPPINI

Chez Table - 63350 Crevant-Laveine
Tél. : 06 63 19 32 95

Plombier - M. Francesco CAPORALE

Fontpanade - 63350 Crevant-Laveine
Tél. : 06 07 62 19 64

Maçonnerie générale - M. Patrick CANET

5 allée de la Bresle - 63350 Crevant-Laveine
Tél. : 04 73 68 68 26

Serrurier - M. Mario CAPORALE

Fontpanade - 63350 Crevant-Laveine
Tél. : 04 73 68 23 02

Maçonnerie générale - M. Christophe RIBOULET

Les quatre routes - 63350 Crevant-Laveine
Tél. : 04 73 68 73 25

Tapissier matelassier - M. Jean BROUSSE

La Croix Mozat - 63350 Crevant-Laveine
Tél. : 04 73 68 79 47

Menuiserie Boismodern - M. Gaël FAYON

La Brousse - 63350 Crevant-Laveine
Tél. 04 73 68 04 88 ou 06 73 35 43 27

Communauté de Communes Entre Dore et Allier



La Communauté de Communes Entre Dore et Allier compte 14 communes. La population est de 17693 habitants (données 2014). Elle s'étend sur plus de 22 921 hectares.

Le siège se situe 29 avenue de Verdun à Lezoux.

La CCEDA développe les compétences suivantes :

- urbanisme et aménagement du territoire
- politique du logement et du cadre de vie
- création, aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire (ex : la voie romaine ...)
- développement économique
- numérisation du cadastre et système d'information géographique
- environnement et assainissement
- culture et sport (projet de médiathèque intercommunale)
- coordination d'actions de la petite enfance à l'adolescence
- tourisme (point d'information touristique intercommunal)
- gestion et entretien de l'aire d'accueil des gens du voyage

Pour prendre un exemple, le pôle commercial à Crevant-Laveine est une des réalisations de la communauté de communes, tout comme le parc d'activités intercommunal qui se trouve à la sortie de Lezoux à proximité de l'autoroute.

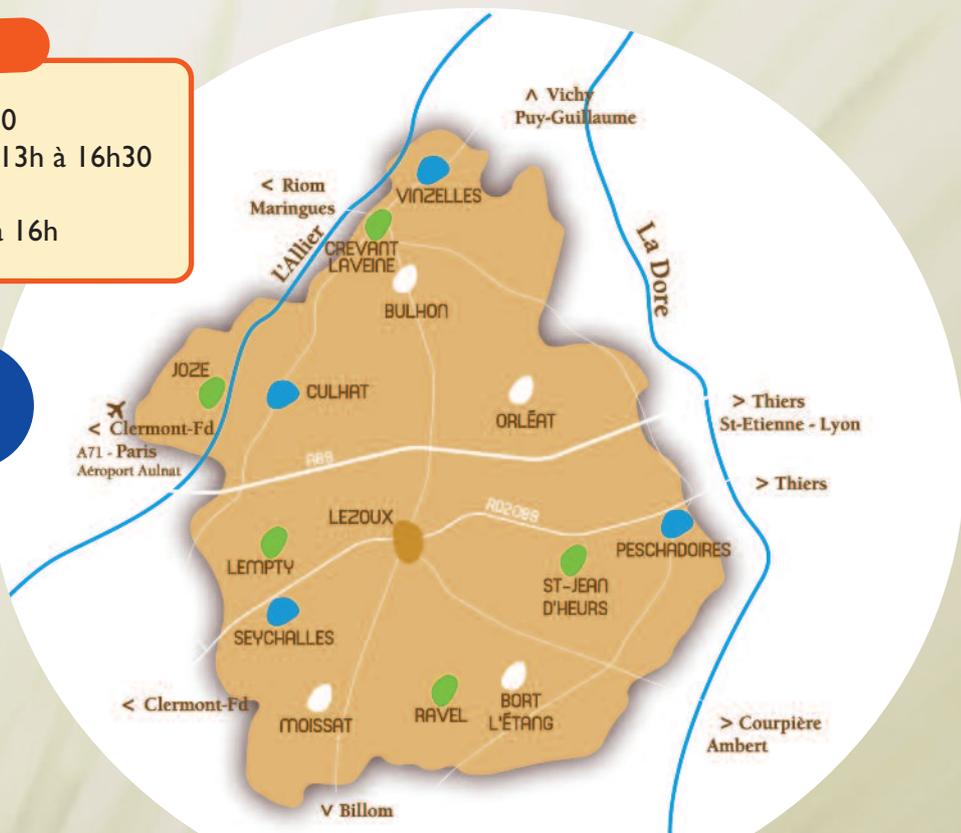
Horaires d'ouverture

Lundi : 9h à 12h30 et 13h à 16h30

Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 13h à 16h30

Mercredi : 8h30 à 12h

Vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h à 16h



Toutes les informations et actualités de la communauté de communes se trouvent sur le site internet www.ccdoreallier.fr

Contacts téléphonique et courriel : 04 73 73 95 10 - contact@ccdoreallier.fr

*Florent Moneyron, Président et l'équipe de la communauté de communes,
vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.*



La taxe incitative

C'est quoi ?

La Redevance Incitative remplace la Taxe d'enlèvement des Ordures ménagères (TEOM).

Elle vise principalement à réduire le volume des ordures ménagères en privilégiant le recyclage des déchets valorisables, donc à inciter les habitants à mieux trier leurs déchets. Elle comprend une part fixe, basée sur le coût du service, et une part variable ; le coût de la collecte facturé aux usagers est ainsi proportionnel à la quantité de déchets présentés. Chaque usager reçoit une facture individualisée.

Pour quoi faire ?

La redevance incitative responsabilise ainsi les usagers dans le tri de leurs déchets, afin que les ordures ménagères non triées diminuent et que les déchets triés en vue du recyclage augmentent.

Tout le monde est gagnant : les bons trieurs, qui voient leur facture diminuer, et l'environnement.

Comment ça marche ?

Chaque bac à couvercle vert ou jaune est équipé d'une puce électronique qui sert à compter le nombre et les dates des collectes.

En 2015, les usagers recevront une simulation de facture ; en 2016, la facturation correspondant à l'utilisation du service leur sera adressée.

Comment agir sur sa production de déchets ?

- En compostant les déchets organiques
- En apposant un autocollant "STOP PUB" sur la boîte aux lettres
- En favorisant le réemploi des objets pouvant encore servir (réparation, don ...)
- En achetant mieux et en consommant mieux
- En évitant le gaspillage alimentaire

EN TRIANT PLUS ET MIEUX !

ATTENTION :

Les dépôts sauvages, dans la nature ou à côté des Points d'Apports Volontaires (conteneurs à verre, etc.) ou à l'abord des déchèteries sont formellement interdits et peuvent faire l'objet de poursuites.

IL APPARTIENT A CHACUN DE FAIRE PREUVE DE CIVISME EN RESPECTANT SON ENVIRONNEMENT.

Horaires d'ouverture des déchèteries

<u>MARINGUES :</u>	Horaires d'hiver :	du mardi au vendredi de 13h30 à 17h Le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
	Horaires d'été :	du mardi au vendredi de 13h30 à 18h30 Le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30

<u>LEZOUX :</u>	Horaires d'hiver :	du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
	Horaires d'été :	du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h Le samedi de 8h à 19h sans interruption

